



**Pour contrer la résurgence du coronavirus au Cameroun, le gouvernement vient de se voir obligé d'interdire à nouveau les surcharges et de rendre obligatoire le port du masque dans le transport en commun.**

En application des hautes instructions du Chef de l'Etat, répercutées le 05 mars dernier dans la déclaration du Premier Ministre Chef du Gouvernement, le Ministre des transports a réitéré dans un communiqué signé ce mercredi 10 mars 2021, le respect « scrupuleux » des mesures barrières à l'endroit des usagers de tous les modes de transports au Cameroun.

**Ci-dessous le communiqué radio-presse du ministre des Transports:**

Le Cameroun connaît une remontée inquiétante de contaminations au Covid-19, un an après avoir déclaré son premier cas. Ces trois derniers mois, le pays a enregistré plus de 35.700 cas positifs, dont près de 10.000 confirmés et plus de 105 décès au cours de la même période, selon les statistiques officielles.